

● (1720)

Ce projet de transfert graduel à Charlottetown a été étudié pour que les anciens combattants et les personnes à leur charge n'aient pas à subir de dégradation du service. Le transfert graduel, c'est la façon la plus pratique de procéder. Il assure la continuité et la qualité du service rendu à nos anciens combattants, et il étale sur une plus longue période de temps les conséquences du déménagement pour Charlottetown. Cette ville pourra absorber des quantités importantes de nouveaux arrivants si elle a suffisamment de temps pour augmenter son parc de logements et ses équipements collectifs.

De nombreuses études ont été effectuées en divers domaines: moyens de télécommunication, logement, enseignement, industrie, marché du travail, incidences sociales et économiques du transfert. Le ministère des Affaires des anciens combattants étudie maintenant les résultats de ces travaux dans l'intérêt de tous. Ils permettent de prévoir les situations, d'entrevoir les effets possibles du transfert, d'avoir une idée de ce qui est nécessaire et de ce qui est disponible avant de se lancer dans une direction quelconque.

Au ministère même, divers programmes ont été lancés pour surveiller et faciliter le déménagement. Il y a des postes clés qui doivent être impérativement occupés par une personne qualifiée au moment du déménagement à Charlottetown. Ces postes ont été désignés, et ils sont en voie d'être pourvus à Ottawa par du personnel consentant à déménager à l'Île-du-Prince-Édouard. Je dirai même que tout récemment le ministère a nommé un nouveau sous-ministre adjoint aux finances, au personnel et à l'administration, un nouveau sous-ministre adjoint des services aux anciens combattants et un nouveau directeur de la gestion financière, qui iront tous là-bas en 1982-1983.

Une autre nomination relativement récente, celle du directeur des politiques, de la planification et de l'évaluation, est en voie d'être dédoublée, et le nouveau directeur travaillera très étroitement avec son homologue d'Ottawa avant de se rendre exercer ses fonctions là-bas le 1<sup>er</sup> août 1980.

Un programme global de formation donne aux nouveaux agents les connaissances nécessaires avant qu'ils ne reçoivent toutes les attributions de leur poste. Afin d'aider les stagiaires destinés à de nouveaux postes, tous les systèmes et toutes les procédures font l'objet d'un dépouillement qui leur permet d'utiliser en cours de formation les manuels les plus à jour.

La venue de nouveaux employés et de leurs familles aura certaines répercussions sur la ville de Charlottetown, sur son économie, sur son système scolaire, sur sa culture et sa société. Ces employés auront des origines diverses; ils n'auront pas tous le même âge, ni la même instruction, ni la même situation familiale. Ils seront de professions différentes: médecins, avocats, cadres supérieurs, comptables, secrétaires, employés de bureaux, agents financiers et agents du personnel. Non seulement ces personnes apporteront-elles là-bas leurs compétences professionnelles mais aussi toute une gamme d'intérêts.

Le ministère des Affaires des anciens combattants est bien résolu à faire en sorte que la dernière chose que puisse provoquer le déménagement de ses bureaux, soit la dégradation de la trame sociale de la ville et de l'Île ou encore le bouleversement du mode de vie actuel. Éventuellement, ce déménagement ajoutera un autre millier d'âmes à la population de Charlottetown, des personnes de profession qui vien-

### *Anciens combattants*

dront avec leur emploi et leur famille, des gens qui s'installeront dans leur nouveau milieu et qui entreprendront une vie nouvelle.

La communication et l'information sont les éléments clés de l'intégration des employés du ministère des Affaires des anciens combattants à Charlottetown. Il est important que les habitants de Charlottetown et de l'Île-du-Prince-Édouard sachent à quoi s'en tenir au sujet du genre de personnes qui songent à déménager chez eux. Il est tout aussi important que nos fonctionnaires sachent ce qui les attend à Charlottetown, qu'ils connaissent le mode de vie dans l'Île, le genre de milieu dans lequel ils vont se retrouver, le genre de personnes qui seront leurs voisins.

A Charlottetown, un groupe de coordination tripartite a été mis sur pied et se réunit régulièrement pour étudier toutes les questions concernant le déménagement. A ce comité siègent des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et du conseil municipal. Cinq sous-comités ont été formés pour étudier des domaines comme le logement, les écoles, l'incidence économique, l'incidence sociale et les locaux du ministère. Plus particulièrement, des progrès énormes ont été réalisés dans le domaine du logement, ce sous-comité ayant tenté de stimuler l'industrie du bâtiment pour répondre aux besoins de nos employés tout en assurant à la fois que ce déménagement ne cause pas une hausse scabreuse du prix des maisons.

A Ottawa, tous les employés ont reçu de la documentation à propos de Charlottetown, qui les renseigne sur le climat de l'île, le système d'enseignement, la répartition des groupes linguistiques, le logement, les services de santé, le coût de la vie, les loisirs, le commerce, le transport et les services municipaux. Des conseillers en déménagement sont prêts à aider tous les employés qui ont besoin de conseils. Le ministère a aussi prévu un local spécial où les employés peuvent consulter les journaux de Charlottetown, des listes de logements vacants, le programme de l'Université et des collèges communautaires, des revues locales et d'autres publications fournies par des groupes de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le ministère aide aussi les employés qui ne veulent pas déménager. Ils peuvent obtenir des conseils et des renseignements au sujet des autres possibilités d'emploi dans la région de la capitale nationale. Le ministère a aussi prévu pour eux un local spécial où sont déposées des publications pouvant les aider à se trouver un autre emploi.

A l'automne de 1979, le ministère des Affaires des anciens combattants a organisé une «Opération information» qui a duré neuf jours pour renseigner les employés sur les services et le mode de vie que pouvait leur offrir l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que sur la situation de l'emploi à Ottawa et les moyens d'obtenir une réaffectation. L'Opération information avait pour objet d'aider tous les employés à décider s'ils devaient déménager ou non et à se préparer en conséquence.

Ces programmes et ces activités visaient à faciliter le déménagement à Charlottetown du ministère et des employés. Bien entendu, vu l'importance du déménagement, il y aura sans doute des imprévus et certains problèmes risquent de surgir. Cependant, avec l'appui des autorités à Ottawa et à Charlottetown, ces problèmes pourront être résolus de façon que la transition se fasse sans heurts et que le déménagement soit couronné de succès.